

|  |  |
|--|--|
| <p>REPUBLICUE DU CAMEROUN<br/>Paix – Travail- Patrie</p> <p>-----</p> <p>MINISTERE DE LA DECENTRALISATION<br/>ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL</p> <p>-----</p> <p>SECRETARIAT GENERAL <i>(Signature)</i></p> <p>-----</p> <p>DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES <i>(Signature)</i></p> <p>-----</p> <p>Sous DIRECTION DU BUDGET</p> <p>-----</p> <p>SERVICE DES MARCHES PUBLICS</p> <p>-----</p> | <p>REPUBLIC OF CAMEROON<br/>Peace – Work- Fatherland</p> <p>-----</p> <p>MINISTRY OF DECENTRALIZATION<br/>AND LOCAL DEVELOPMENT</p> <p>-----</p> <p>SECRETARIAT GENERAL</p> <p>-----</p> <p>DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS</p> <p>-----</p> <p>SUB-DEPARTMENT OF BUDGET</p> <p>-----</p> <p>PUBLIC CONTRACTS SERVICE</p> <p>-----</p> |
|--|--|

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**  
**ADDITIF N°000008/A/AONR/MINDEVEL/SG/DAG/SDB/CSMP/2024 DU 15 JUILLET 2024**  
**PORTANT MODIFICATION DES ARTICLES 12 ET 13 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL**  
**RESTREINT N°000007/AONR/MINDEVEL/CIPM/2024 DU 09 JUILLET 2024**  
**RELATIF A LA CONCEPTION D'UN LOGICIEL DE GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS**  
**ET ARCHIVES NUMERIQUES AU MINDEVEL**

\*\*\*\*\*

Le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local communique :

#### **12- DEPOT DES OFFRES**

##### **Au lieu de :**

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Générales, 2ème étage, porte 210, téléphone n°222 22 15 53, au plus tard le 19 juillet 2024 à 14 H 00, heure locale, portant les mentions suivantes :

**Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°00007/AONR/MINDEVEL/CIPM/2024 du 09 JUILLET 2024**  
**POUR LA CONCEPTION ET L'IMPLEMENTATION D'UN LOGICIEL DE GESTION**  
**ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS ET ARCHIVES NUMERIQUES AU MINISTÈRE DE LA**  
**DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL.**

##### ***« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »***

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le---19 juillet 2024--- à 14 heures. Une copie opérationnelle de sauvegarde de l'offre sous format PDF, enregistrée sur clé USB, devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « COPIE OPERATIONNELLE DE SAUVEGARDE DES OFFRES RELATIVES A.....

### **13. OUVERTURE DES PLIS**

L'ouverture des plis se fera en deux temps, le 19 juillet 2024 à 15H00, heure locale pour les offres administratives et techniques, dans la salle de conférence du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINDDEVEL siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique qualificative de 80/100 seront ouvertes le 24 juillet 2024 à 15H00 par la même Commission et dans la même salle à une date ultérieure après publication des résultats de l'évaluation technique

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**Lire plutôt :**

### **12- DEPOT DES OFFRES**

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Générales, 2ème étage, porte 210, téléphone n°222 22 15 53, au plus tard le 22 juillet 2024 à 14 H 00, heure locale, portant les mentions suivantes :

**Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°~~CCDC.7..AONR/MINDDEVEL/CIPM/2024 du 19 JUILLET 2024~~  
2024, POUR LA CONCEPTION ET L'IMPLEMENTATION D'UN LOGICIEL DE GESTION  
ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS ET ARCHIVES NUMERIQUES AU MINISTÈRE DE LA  
DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL.**

#### **« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **22 juillet 2024 à 14 heures**. Une copie opérationnelle de sauvegarde de l'offre sous format PDF, enregistrée sur clé USB, devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « COPIE OPERATIONNELLE DE SAUVEGARDE DES OFFRES RELATIVES A.....

### **13. OUVERTURE DES PLIS**

L'ouverture des plis se fera en deux temps, le **22 juillet 2024 à 15H00**, heure locale pour les offres administratives et techniques, dans la salle de conférence du Ministère de la Décentralisation et du

Développement Local, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINDDEVEL siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique qualificative de 80/100 seront ouvertes le 26 juillet 2024 à 15H00 par la même Commission et dans la même salle.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

#### **PIECE N°4 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)**

##### **Au lieu de :**

- 1. Volume 1 : Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :**
- a) La déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée du représentant légal ou du mandataire dûment désigné (suivant modèle joint)
- b) L'accord de groupement notarié et spécifiant le mandataire le cas échéant ;
- c) Le pouvoir de signature le cas échéant ;
- d) L'attestation de conformité fiscale délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours, datant de moins de trois mois.
- e) Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger ;
- f) L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances du Cameroun sauf disposition contraires prévues par la convention de financement ; (en cas de cotraitance conjointe chaque membre du groupement devra fournir l'attestation de domiciliation bancaire afférente au marché, objet du lot dont il est titulaire)
- g) La caution de soumission d'un montant d'Un million quatre cent mille (1 400 000) Francs

##### **Lire plutôt :**

- 1. Volume 1 : Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :**
- a) La déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée du représentant légal ou du mandataire dûment désigné (suivant modèle joint)
- h) L'accord de groupement notarié et spécifiant le mandataire le cas échéant ;
- i) Le pouvoir de signature le cas échéant ;
- j) L'attestation de conformité fiscale délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours, datant de moins de trois mois.
- k) Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger ;
- l) L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances du Cameroun sauf disposition contraires prévues par la convention de

financement ; (en cas de cotraitance conjointe chaque membre du groupement devra fournir l'attestation de domiciliation bancaire afférente au marché, objet du lot dont il est titulaire)

- m) La caution de soumission d'un montant d'**Un million six cent quatre-vingt mille (1 680 000) Francs CFA.**

Le reste sans changement.

Yaoundé le 5 JUIL 2024

